

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Gastrotel S.A. en liquidation, Nyon**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 17.03.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **04.05.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Gastrotel S.A. en liquidation, Chemin du Joran 4B,
1260 Nyon
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs selon l'article 745 alinéa 3 CO.

Etude de Me Jacques-Daniel Noverraz
1260 Nyon
(04952128)